

ANNEXE 2'

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÊT de matériel événementiel 2022

PORTE DE
DrômArdèche
communauté de communes

RÉFÉRENT COMMUNAL
Nom.....
Date.....
Tampon mairie

La commune de, conformément au règlement pour le prêt de matériel approuvé par le Conseil Communautaire, sollicite le prêt de matériel suivant :

MATERIEL	DESRIPTIF	QUANTITÉ
PRATICABLES	Élément de 1mx2m pouvant être installé à différentes hauteurs (de 13cm à 1m) Installation en intérieur ou extérieur sur terrain plat ½ journée de montage – ½ journée démontage Surface souhaitée en m²m²
PODIUM PHR	Surface modulable par travée de 1,50m. Installation en extérieur ou intérieur à différentes hauteurs ½ journée de montage - ½ journée de démontage Surface souhaitée en m²m²
PLANCHER DE DANSE	Surface modulable par travée de 1,22m / hauteur 13cm ½ journée de montage – ½ journée démontage Surface souhaitée en m²m²
PODIUMS MOBILES	Podium roulant couvert pour installation en extérieur - 1 podium de 36m² - 1 podium de 48m²	
TENTES DE RÉCEPTION	tente 3x3m Nombre souhaité	
	tente de 3x4,50m Nombre souhaité	
	+ côté (à préciser sur la demande)	
TABLES MANGE-DEBOUT	Nombre souhaité	
TABLES RECTANGULAIRES	table rectangulaire de 1,80x 0,75m	
TABLES RONDES	table ronde diamètre 1,80m Nombre souhaité	
	table ronde diamètre 1,50m Nombre souhaité	
CHAISES		
GRILLES D'EXPOSITION		
BARRIERES DE SECURITE		
VIDEO PROJECTEUR	vidéoprojecteur + écran	
COFFRETS ÉLECTRIQUES	220V et 380V + câbles (sur demande)	
SONO PORTATIVE	Sono portative avec micro HF, lecteur cd	
SONO	2 enceintes amplifiées, 1 table de mixage, lecteur cd/ usb, connexion PC, 2 micros HF	
PROJECTEURS LED	projecteur LED extérieur 112W - 10 000 lm Nombre souhaité	

+ Pour toute demande de matériel spécifique au spectacle (grosse sono, lumières, structure alu...), prière de prendre contact avec le service Moyens Mutualisés par e-mail ou par téléphone. Une réunion sera organisée sur le site du spectacle avec les organisateurs.

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Objet de la manifestation :

Date de la manifestation :/...../.....

Lieu de la manifestation :

Date de retrait du matériel :/...../.....

Date de rendu du matériel :/...../.....

Association organisatrice :

Nom/Prénom de l'organisateur :/.....

Téléphone portable* :

Adresse e-mail :

Fait à..... Le/...../.....

Nom et Signature

* Information obligatoire pour accorder le prêt de matériel

cadre réservé à la commune avant envoi

STATUT DE LA DEMANDE

cadre réservé au service moyens mutualisés



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÊT DE MATERIEL

- Toute demande de prêt doit être adressée par la Mairie à la Communauté de Communes par mail au moins 2 mois avant la date de la manifestation, sans toutefois engager la Communauté de Communes sur ses capacités à répondre positivement à la demande.
- Les demandes de prêt ne sont accordées qu'à des communes ou des associations du territoire pour une manifestation se déroulant sur le territoire de Porte de DrômArdèche.
- Vous êtes responsables du matériel que vous empruntez. Si des frais de nettoyage ou de réparation du matériel sont nécessaires lors du retour de prêt, ils vous seront facturés.
- Les communes doivent prêter leur matériel disponible à leurs associations avant de solliciter le matériel de la Communauté de Communes.
- L'enlèvement et le retour du matériel se fait sur RDV, en présence d'un agent du service Moyens Mutualisés à l'atelier situé à l'adresse suivante : 11 avenue Marc Seguin à SAINT-VALLIER.
- Lors de manifestations dans un lieu public le week-end, les communes prendront les mesures nécessaires (arrêtés de voirie, interdiction d'accès...) pour garantir un montage le vendredi et un démontage le lundi (aucune intervention les samedis-dimanches)

COORDONNÉES

Pour toute information administrative
contacter le 04 75 23 72 21

Pour toute question technique
Gaëtan SOUVESTRE 06 15 67 67 70
Nicolas DARDET 06 15 67 67 91

Transmission des demandes de prêts par mail à l'adresse :
reservation-materiel@portededromardeche.fr